

# ORACHE DESINFECTION

*Solutions professionnelles de nettoyage et de désinfection*

---

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

*Nos valeurs en action*

Version 1.0

Mai 2026

*Document à caractère public*

## 1. Lettre de la Direction

---

*Chères collaboratrices et chers collaborateurs, clients et fournisseurs :*

Chez ORACHE DESINFECTION, nous croyons que l'éthique n'est pas une option, mais le fondement sur lequel nous construisons chaque relation, chaque service et chaque décision. Nous travaillons quotidiennement dans des environnements où la santé publique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement dépendent directement de la qualité et de l'intégrité de notre travail.

Ce Code d'Éthique rassemble les principes et les engagements qui guident notre activité de fabrication de produits dans les domaines du nettoyage et de la désinfection des surfaces, du contrôle de la Légionelle, des applications pour l'industrie alimentaire, des applications virucides et de l'ensemble des produits homologués que nous proposons. Il s'applique à toutes les personnes faisant partie de notre organisation et sert de référence pour nos relations avec des tiers.

*Nous vous invitons à le découvrir, à l'appliquer et à vous l'approprier.*

### **La Direction**

ORACHE DESINFECTION

## 2. Qui sommes-nous

---

ORACHE DESINFECTION est une entreprise fabricante spécialisée dans les solutions de désinfection à haute efficacité. Notre produit phare se présente sous forme de pastille à dissoudre dans l'eau, donnant une solution à activité antibactérienne équivalente à la javel liquide traditionnelle, particulièrement adaptée à la désinfection des surfaces. Notre gamme s'étend également à d'autres applications spécifiques selon homologation.

Notre catalogue de produits comprend :

- Produits de nettoyage Refill, à base d'ingrédients d'origine naturelle.
- Produits désinfectants génériques pour la désinfection des surfaces à usage général et professionnel, avec homologation HA industrie alimentaire pour le canal HORECA, à activité virucide.
- Produits homologués contre la Légionelle : pour le contrôle et la prévention de la Légionelle dans les installations d'eau (tours de refroidissement, circuits ECS, etc.).
- Produits pour le secteur vétérinaire : désinfection des élevages, potabilisation de l'eau de consommation humaine, désinfection des mamelles, etc.
- Produits pour d'autres applications telles que : lavage de l'eau pour fruits et légumes.
- Produits détergents tels que : nettoyants urinoirs, lessive et produits lave-vaisselle.

Nous opérons avec rigueur technique, conformité légale et responsabilité sociale, en plaçant la santé des personnes et la préservation de l'environnement au cœur de notre activité.

### 3. Nos Valeurs

Les valeurs suivantes définissent l'identité d'ORACHE DESINFECTION et constituent l'axe autour duquel s'articule ce Code :

<b>Intégrité</b>	Nous agissons avec honnêteté et transparence dans toutes nos relations, en assumant la responsabilité de nos actes et de nos décisions.
<b>Excellence technique</b>	Nous appliquons la plus grande rigueur à chaque intervention, en utilisant des produits homologués et des procédures validées scientifiquement.
<b>Responsabilité</b>	Nous sommes conscients de l'impact de notre travail sur la santé publique et l'environnement, et nous agissons avec diligence pour minimiser les risques.
<b>Respect</b>	Nous valorisons les personnes : employés, clients, fournisseurs et communautés. Nous promouvons l'égalité, la diversité et l'inclusion.
<b>Innovation</b>	Nous recherchons continuellement des améliorations dans les produits, les procédés et la formation, en nous adaptant aux exigences du secteur et à la réglementation en vigueur.
<b>Durabilité</b>	Nous intégrons des critères environnementaux dans nos opérations, en minimisant les déchets, les émissions et l'utilisation de substances dangereuses.

## 4. Engagements et Principes de Conduite

---

### 4.1 Conformité légale et réglementaire

ORACHE DESINFECTION s'engage à :

- Respecter toute la législation applicable en matière de sécurité et de santé au travail, de sécurité industrielle, d'environnement et de fabrication et commercialisation de produits biocides.
- Maintenir à jour tous les enregistrements et autorisations exigés par les autorités.
- S'assurer que tous les produits commercialisés ou utilisés disposent d'une fiche technique, d'une fiche de sécurité et d'un numéro d'enregistrement en vigueur.
- Coopérer avec les inspections des organismes publics et fournir les informations requises de manière véridique et complète.

### 4.2 Sécurité et santé des personnes

La protection de la santé est notre priorité absolue. C'est pourquoi :

- Nous garantissons un environnement de travail sûr et sain pour toutes les personnes de l'organisation. À cet effet, nous fournissons des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à chaque poste, dispensons une formation spécifique et continue en prévention des risques professionnels et promovons une culture préventive fondée sur la responsabilité partagée.
- Nous veillons à ce que nos installations disposent des moyens techniques, matériels et organisationnels nécessaires pour exercer l'activité en toute sécurité et efficacité.
- Nous disposons de protocoles d'intervention en cas d'urgence, de déversement ou d'exposition accidentelle.
- Nous veillons à la santé des communautés dans lesquelles nous opérons, en mettant en place les mesures nécessaires pour minimiser les risques d'exposition de tiers liés à notre activité.

### 4.3 Responsabilité environnementale

Notre travail implique la manipulation de substances pouvant affecter l'environnement. Nous nous engageons à :

- Réduire la consommation de ressources et la génération de déchets, en appliquant des critères d'efficacité et d'économie circulaire dans tous nos processus.
- Prévenir toute forme de pollution, en évitant les actions pouvant affecter l'air, l'eau, le sol ou les écosystèmes dans lesquels nous opérons.
- Promouvoir des pratiques durables au sein de notre équipe, de nos fournisseurs et collaborateurs, en favorisant une culture de responsabilité environnementale partagée.

## 4.4 Relations avec les clients

Avec nos clients, nous maintenons une relation fondée sur la confiance et la transparence :

- Nous fournissons des informations véridiques sur les produits, les procédés et les résultats attendus de nos services.
- Nous émettons des rapports techniques clairs, complets et compréhensibles après chaque intervention.
- Nous ne recourons pas à des pratiques commerciales déloyales, à la publicité trompeuse ni à des remises conditionnées à la renonciation aux contrôles qualité.
- Nous protégeons la confidentialité des informations relatives aux installations et aux activités de nos clients.
- Nous mettons à disposition des canaux de consultation, de réclamation et de résolution d'incidents accessibles et réactifs.

## 4.5 Relations avec les fournisseurs

Nous exigeons de nos fournisseurs les mêmes normes éthiques que nous nous appliquons à nous-mêmes :

- Nous sélectionnons des fournisseurs qui justifient de l'enregistrement légal de leurs produits biocides et d'une gestion correcte de leur chaîne d'approvisionnement.
- Nous établissons des relations contractuelles claires, avec des conditions de paiement équitables et un respect mutuel.
- Nous rejetons toute pratique de corruption, de pot-de-vin ou de conflit d'intérêts dans les processus d'achat.
- Nous encourageons nos fournisseurs à adopter des critères de durabilité environnementale et de responsabilité sociale.
- Nous collaborons en priorité avec des fournisseurs locaux, contribuant au développement économique de notre environnement.

## 4.6 Les personnes et l'équipe humaine

Notre équipe est notre principal atout. Nous nous engageons à :

- Garantir un environnement de travail sûr, sain et exempt de discrimination, de harcèlement ou de violence.
- Respecter les droits du travail : salaire équitable, durée légale du travail, repos et équilibre vie professionnelle-vie personnelle.
- Promouvoir l'égalité des chances et la non-discrimination pour quelque motif que ce soit.
- Ecouter et prendre en compte les préoccupations de l'équipe par le biais de canaux de communication internes.

## 5. Qualité, Traçabilité et Transparence

---

La qualité de nos produits n'est pas négociable. Nous appliquons des procédures pour garantir :

- Une traçabilité complète depuis la réception des matières premières jusqu'à la livraison au client.
- L'efficacité avérée du produit grâce à des essais normalisés réalisés avec des laboratoires accrédités et adaptés aux exigences légales de chaque produit.
- La conservation des registres et échantillons pendant les périodes légalement requises et leur mise à disposition des clients et des autorités.
- La révision périodique des procédures afin d'intégrer les dernières évolutions scientifiques et les changements réglementaires.
- Des certifications et des audits externes comme mécanisme de vérification indépendante.

## 6. Anticorruption et Conflits d'Intérêts

---

ORACHE DESINFECTIION a une tolérance zéro envers toute forme de corruption. Par conséquent :

- Nous interdisons d'offrir ou d'accepter des paiements, cadeaux ou avantages indus à toute personne physique ou morale dans le but d'influencer des décisions commerciales ou administratives.
- Les cadeaux d'entreprise, lorsqu'ils sont raisonnables et habituels dans le secteur, doivent être transparents et ne pas dépasser une valeur symbolique.
- Tout conflit d'intérêts réel ou potentiel doit être déclaré et géré conformément aux procédures internes.
- Nous coopérons activement avec les autorités dans toute enquête portant sur des pratiques corruptrices.

## 7. Protection des Données Personnelles

---

Nous nous conformons au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la Loi organique espagnole 3/2018 (LOPDGDD). Nos engagements :

- Nous ne collectons que les données personnelles strictement nécessaires à la fourniture du service.
- Nous informons de manière claire et accessible clients, employés et fournisseurs sur le traitement des données.
- Nous ne transmettons pas de données à des tiers sans base juridique.
- Nous mettons en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles pour protéger les informations.
- Nous répondons aux droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition dans les délais légaux.

## 8. Canal de Communication et de Signalement

---

Pour garantir le respect de ce Code, ORACHE DESINFECTIION met à disposition des employés, clients et fournisseurs les canaux suivants :

- Courriel : quedesea@orache.es
- Courriel de contact direct pour les employés (responsable RH – admin@orache.es).
- Toute communication ou signalement sera traité avec la plus grande confidentialité et sans représailles pour quiconque le formule de bonne foi.
- La Direction examinera et répondra à toutes les communications dans un délai maximum de 15 jours ouvrables.

## 9. Révision, Validité et Diffusion

---

Ce Code d'Éthique :

- Entre en vigueur le jour de sa publication et reste en vigueur jusqu'à sa révision.
- Sera révisé au minimum annuellement ou lorsque des changements réglementaires ou dans l'activité de l'entreprise l'exigeront.
- Est de caractère public : il est disponible sur notre site web, remis à tous les nouveaux employés et envoyé aux fournisseurs et collaborateurs.
- Son non-respect peut entraîner des mesures disciplinaires internes ou la résiliation des relations contractuelles avec des tiers.

## 10. Déclaration d'Adhésion

---

La connaissance et le respect de ce Code d'Éthique sont obligatoires pour l'ensemble du personnel d'ORACHE DESINFECTIION, ainsi qu'exigibles de ses fournisseurs et collaborateurs par le biais des clauses contractuelles correspondantes.

*Nous travaillons chaque jour pour être une entreprise digne de confiance. Merci de partager ces valeurs.*